

Rapport public initial

Date d'émission du rapport : 25 avril 2024

Numéro d'inspection : 2024-1471-0002

Type d'inspection :

Autre

Titulaire de permis : Extendicare (Canada) inc.

Foyer de soins de longue durée et ville : Extendicare Maple View de Sault
Sainte-Marie, Sault Sainte-Marie

**Inspectrice
principale/Inspecteur principal**
Charlotte Scott (000695)

Inspector Digital Signature

Charlotte A Scott

Digitally signed by Charlotte A Scott
Date: 2024.04.25 15:09:36 -04'00'

RÉSUMÉ DE L'INSPECTION

L'inspection a eu lieu à distance aux dates suivantes : 22 et 24 avril 2024

L'inspection concernait :

- Un dossier lié à l'attestation annuelle de planification d'urgence en suspens

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Foyer sûr et sécuritaire

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

AVIS ÉCRIT : Attestation de planification d'urgence

Problème de conformité n° 001 Avis écrit aux termes de l'alinéa 154 (1) 1 de la
LRSLD (2021)

Non-respect du : paragraphe 270 (3) du Règl. de l'Ont. 246/22

Attestation

Par. 270 (3) Le titulaire de permis veille à ce que l'attestation soit présentée une fois par année au directeur.

Le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le formulaire annuel d'attestation de planification d'urgence de 2023 soit soumis à la directrice avant la date d'échéance.

Justification et résumé

Le 14 novembre 2022, la directrice a envoyé au secteur une note de service indiquant que le foyer devait s'assurer de remplir chaque année un formulaire d'attestation de planification d'urgence et de le soumettre à la directrice dans les délais prescrits.

L'administrateur a confirmé qu'il n'avait pas soumis de formulaire d'attestation de planification d'urgence à la directrice pour l'année 2023 avant l'échéance prévue, mais a informé l'inspectrice qu'il avait soumis le formulaire au cours de l'inspection.

Le risque pour les personnes résidentes était faible lorsque le foyer n'a pas soumis le formulaire annuel d'attestation de planification d'urgence à la directrice avant la date limite de 2023.

Sources : la note de service de la directrice intitulée « Emergency Planning Attestation Form » (formulaire annuel d'attestation de planification d'urgence) datée du 14 novembre 2022 et les entrevues avec l'administrateur.
[000695]